

 27 juillet au 5 août



3 Nations

Allemagne, France, Pays-Bas

A Joubert, tu trouveras tout ce qu'il faut pour inventer ensemble un temps de vacances unique et créer de belles amitiés.

Cette année, l'accent est mis sur la rencontre inter-culturelle et ces amitiés seront françaises, allemandes et néerlandaises !

380 €

En chalet de 7 personnes



12 personnes de chaque nationalité



Camp Joubert, Le Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire, 43)



Qu'est-ce qu'on va faire demain ? Est-ce qu'on peut partir en randonnée, préparer un spectacle, cuisiner, organiser un tournoi de je-ne-sais-quoi, ou simplement prendre le temps de se retrouver entre copains, de bouquiner ou de rêver...? Au petit déjeuner, y aura-t-il des croissants et des tartines, ou du jambon-fromage et des petits pains ? Chacun pourra proposer des activités de son pays et bien sûr des activités internationales, comme le foot ou la baignade !

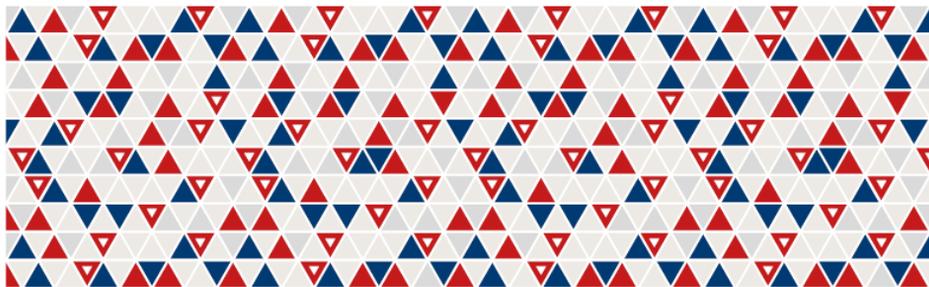
Pas besoin de bien parler allemand ou néerlandais, tu pourras parler ta langue, celle de l'autre ou l'anglais. L'important, c'est ton envie de rencontrer l'autre !

Dans un cadre naturel magnifique, viens découvrir d'autres cultures et repars enrichi(e) de vos différences !



UCJG Groupe Alsace

Laure Guigard
secretariat@ucjgalsace.org
09 52 28 47 60
ucjgalsace.org



Modalités d'inscription & règlement des séjours

Contactez le numéro de téléphone indiqué pour le séjour qui vous intéresse.

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé, accompagné
d'informations plus détaillées sur le séjour.

Renvoyez le bulletin dûment complété ainsi que l'acompte demandé.

À réception de ces documents, une confirmation d'inscription
vous sera retournée mentionnant le solde. Celui-ci
devra être réglé au plus tard un mois avant le début du
séjour.

La plupart des séjours donnent droit à diverses aides finan-
cières (Bons Vacances de la CAF, aides VACAF, mairies,
comités d'entreprise...). Nous acceptons également les
chèques vacances ANCV.

Certains séjours, notamment internationaux, bénéficient de subventions, ce qui permet d'en réduire significativement le
coût.



Les associations UCJG – YMCA CORE, Groupe Alsace, Loire, Le Rocheton et Villeneuve lez Avignon sont membres de l'Alliance Nationale des YMCA France, association reconnue d'utilité publique. A ce titre, elles sont immatriculées au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM075100375. Le garant est l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT). La responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de la MAIF – 200 avenue Salvador Allende – 79038 Niort cedex 9.

Conformément à la directive européenne 2013/11/UE du 21 mai 2013, transposée en droit français par un décret d'octobre 2015, YMCA France, adhérente de l'Union Nationale des Associations de Tourisme, permet à ses consommateurs de faire appel à un médiateur si tout litige ne peut être réglé à l'amiable.

Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour. Dans ce cas, une alternative ou le remboursement des frais (hors acompte) déjà réglés seront proposés. Document non contractuel.

Le prix

Il comprend :

- la cotisation à l'association ainsi qu'une assurance en responsabilité civile,
- l'assurance rapatriement pour les séjours à l'étranger.

Il ne comprend pas :

- le transport jusqu'au lieu de séjour ou point de ren-contre (sauf mention contraire). Nous comptons sur les parents pour accompagner les enfants. Pour les séjours financés par l'OFJ et Erasmus+, le remboursement d'une partie des frais de transport est proposé. Contactez l'organisateur. Pour certains séjours, un voyage collectif peut être organisé moyennant des frais supplémentaires, se renseigner auprès des organisateurs.

- les frais de santé : s'il y a nécessité d'acte médical, le remboursement des frais engagés sera demandé aux familles à la fin du séjour.